Procedure file

Informations de base

INI - Procédure d'initiative	2021/2008(INI)	Procédure terminée
Mise en ?uvre d?actions d?éducation à la citoyenneté Sujet 1 Citoyenneté européenne 4.40 Education, formation professionnelle et jeunesse 4.40.01 Espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie		

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	CULT Culture et éducation	S&D RUIZ DEVESA Domènec Rapporteur(e) fictif/fictive epp FOURLAS Loucas renew europe. CICUREL Ilana YENBOU Salima DA RE Gianantonio ECR SLABAKOV Andrey BARRENA ARZA Pernando	02/02/2021
Commission européenne	DG de la Commission Éducation, jeunesse, sport et culture	Commissaire GABRIEL Mariya	

Evénements clés

11/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/03/2022	Vote en commission		
23/03/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0060/2022	Résumé

05/04/2022	Débat en plénière		
06/04/2022	Résultat du vote au parlement		
06/04/2022	Décision du Parlement	T9-0114/2022	Résumé

Informations techniques

Référence de procédure	2021/2008(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Mise en ?uvre
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CULT/9/05287

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE703.014	15/12/2021	EP	
Amendements déposés en commission		PE704.643	24/01/2022	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0060/2022	23/03/2022	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0114/2022	06/04/2022	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2022)361	27/06/2022	EC	

Mise en ?uvre d?actions d?éducation à la citoyenneté

La commission de la culture et de l'éducation a adopté un rapport d'initiative de Domènec RUIZ DEVESA (S&D, ES) sur le déploiement de mesures en faveur de léducation civique.

L'UE a la responsabilité première de stimuler léducation civique de sorte à sassurer que ses citoyens acquièrent des connaissances plus approfondies sur le projet européen en tant quunion dÉtats démocratiques, leur garantissant le droit de participer pleinement à la vie politique et au processus de prise de décision au niveau de lUnion. Cependant, une méconnaissance de l'UE et une mauvaise compréhension de son fonctionnement et de sa valeur ajoutée peuvent contribuer à la perception d'un déficit démocratique et peuvent conduire à la méfiance, au désengagement civique et à l'euroscepticisme dans les États membres.

Les programmes européens existants, tels qu'Erasmus+ ou le Corps européen de solidarité, recèlent encore un important potentiel inexploité pour améliorer la mise en uvre de l'éducation civique grâce à une approche plus stratégique des composantes d'apprentissage formel, non formel et informel des programmes et à une meilleure coordination des ressources. La Commission et les États membres devraient faire davantage pour améliorer et accroître le flux d'informations sur l'Union européenne et les droits et obligations spécifiques.

On constate également un manque de proximité et de compréhension des processus démocratiques et des mécanismes de participation de l'Union parmi les citoyens, notamment les jeunes. Un nouvel élan européen en faveur de l'éducation civique peut être un moyen d'encourager les jeunes à participer aux élections, en limitant l'attrait des discours extrémistes et populistes, renforçant ainsi également la cohésion sociale.

L'état de l'éducation civique dans l'UE

Les députés ont insisté sur la nécessité d'un renouveau pédagogique et de l'adoption d'une approche théorique et pratique de l'éducation civique dans l'Union. Ils s'inquiètent de l'importance limitée accordée aux aspects européens et mondiaux de la citoyenneté dans les programmes nationaux. Le rapport note que seule la moitié des élèves étudiant dans l'UE déclarent avoir eu l'occasion d'apprendre l'Europe à l'école. En outre, il souligne que l'absence de recherches solides sur la manière d'enseigner et d'évaluer l'éducation civique de manière efficace, et le manque d'instruments pédagogiques appropriés à cette fin, entravent l'enseignement efficace de l'éducation civique.

Politiques de l'UE dans le domaine de l'éducation civique

Les députés ont noté que les programmes de l'UE contribuent de manière limitée à faire progresser certaines dimensions de l'éducation civique, principalement en raison d'un manque de soutien direct explicite, de ressources limitées et d'une couverture géographique inégale. Ils ont regretté que, jusqu'à présent, les projets financés par l'UE dans ce domaine n'aient pas eu un large impact à long terme.

Le rapport conclut que les programmes de l'UE tels qu'Erasmus+, Horizon Europe, le Corps européen de solidarité, le programme Droits et valeurs ou Europe créative, entre autres, ont contribué, le plus souvent indirectement, à une offre active en matière d'éducation civique.

Toutefois, ils n'ont pas été en mesure de produire un impact systématique et durable.

Recommandations pour une éducation civique européenne renouvelée

Le rapport formule les recommandations suivantes :

Les États membres devraient :

- soutenir, revoir et actualiser leurs systèmes éducatifs - et toutes les formes de contenu des programmes scolaires liés à l'UE à tous les niveaux d'enseignement et d'apprentissage, y compris l'enseignement et la formation professionnels - en vue de renforcer la dimension européenne;

- améliorer et élargir les possibilités de développement initial et continu, professionnel et tout au long de la vie, pour les enseignants, les éducateurs, les familles et la communauté éducative au sens large, et leur fournir un soutien et des ressources appropriés pour enseigner l'éducation civique, élaborés en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés au niveau européen et national;

- établir et développer des programmes nationaux de volontariat.

Quant à la Commission, les députés l'ont invitée à :

- consacrer un appel à propositions à une académie des enseignants Erasmus+ dédiée à l'éducation civique pour les enseignants, les formateurs et les apprenants du secteur formel et non formel, y compris le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP);

- élaborer un cadre commun de compétences en matière déducation civique à lintention des enseignants et des étudiants pour la compétence clé «citoyenneté active», y compris les compétences multilingues et interculturelles des éducateurs;

- évaluer l'introduction d'un nouveau volet spécifique dans le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» afin de favoriser l'éducation civique, avec des allocations budgétaires spécifiques, et d'accroître les actions et activités visant l'éducation civique dans le cadre d'Erasmus+ et d'Horizon Europe avec des appels spécifiques ;

- approuver les projets pilotes proposés par le Parlement, qui visent à renforcer l'éducation à la citoyenneté;

- envisager la possibilité de soutenir la création, dans chaque municipalité des États membres, d'un monument de l'Union européenne afin doffrir aux citoyens un symbole visuel de l'intégration européenne.

Dautres recommandations portent sur les points suivants :

- l'encouragement d'une formation de qualité, dans le cadre du temps de travail, sur des sujets européens pour les enseignants;

- la création du label «euro-enseignant» ainsi que la création de labels européens pour les écoles et les universités qui promeuvent activement l'éducation civique;

- le développement dune recherche éducative commune et participative, en particulier de tests comparables à l'échelle de l'UE dans le domaine de l'éducation civique, y compris la citoyenneté européenne, avec un mandat et des objectifs bien définis dans le cadre des compétences de l'UE;

- le développement de la mobilité civique européenne dans le cadre du Corps européen de solidarité destiné aux jeunes en vue de contribuer à un véritable engagement et à des services civiques européens;

- l'inclusion dans le dispositif de reprise et de résilience et dans les programmes éducatifs financés par des fonds de l'UE d'objectifs spécifiques liés à l'éducation civique.

Mise en ?uvre d?actions d?éducation à la citoyenneté

Le Parlement européen a adopté par 460 voix pour, 130 contre et 37 abstentions, une résolution sur le déploiement de mesures en faveur de léducation civique.

Lémergence dune citoyenneté européenne dynamique a été freinée par un manque de connaissances et de lien émotionnel, ainsi que par labsence de mécanismes favorisant la participation des citoyens et le dialogue. Une méconnaissance de lUnion et une mauvaise compréhension de son fonctionnement et de sa valeur ajoutée peuvent contribuer à la perception dun déficit démocratique et favoriser leuroscepticisme dans les États membres.

Un nouvel élan européen en faveur de l'éducation civique pourrait être un moyen d'encourager les jeunes à participer aux élections, en limitant l'attrait des discours extrémistes et populistes, renforçant ainsi également la cohésion sociale.

Enfin, les nouveaux changements systémiques aux répercussions aussi bien mondiales que locales et régionales, tels que le changement climatique ou la transformation numérique, exigent une adaptation des systèmes éducatifs en conséquence, y compris de léducation civique.

L'état de l'éducation civique dans l'UE

Déplorant labsence de définition commune de léducation civique, les députés ont insisté sur la nécessité d'un renouveau pédagogique et de l'adoption d'une approche théorique et pratique de l'éducation civique dans l'Union. Ils s'inquiètent de l'importance limitée accordée aux aspects européens et mondiaux de la citoyenneté dans les programmes nationaux. La résolution note que seule la moitié des élèves étudiant dans l'UE déclarent avoir eu l'occasion d'apprendre à connaître l'Europe à lécole.

Exprimant ses préoccupations quant aux disparités dans les connaissances civiques moyennes entre les États membres et au sein de ceux-ci, le Parlement a souligné que les changements sociopolitiques et mondiaux exigeront une augmentation considérable de la qualité de léducation civique et du nombre dinitiatives qui lui sont consacrées. Il estime en outre que le manque de recherches fiables sur la manière denseigner et dévaluer efficacement léducation civique, mais aussi dinstruments pédagogiques appropriés à cette fin, empêche denseigner efficacement léducation civique.

Politiques de l'UE dans le domaine de l'éducation civique

Le Parlement a déploré que le consensus politique au niveau européen concernant la nécessité de renforcer léducation civique et lenseignement de valeurs européennes communes nait pas été traduit en objectifs, cibles, critères de référence et mesures concrets.

Les députés ont noté que les programmes de l'UE contribuent de manière limitée à faire progresser certaines dimensions de l'éducation civique, principalement en raison d'un manque de soutien direct explicite, de ressources limitées et d'une couverture géographique inégale. Les programmes de l'UE tels qu'Erasmus+, Horizon Europe, le Corps européen de solidarité, le programme Droits et valeurs ou Europe créative, entre autres, ont contribué, le plus souvent indirectement, à une offre active en matière d'éducation civique. Toutefois, ils n'ont pas été en mesure de produire un impact systématique et durable.

Recommandations pour une éducation civique européenne renouvelée

Le Parlement a encouragé les États membres à:

- soutenir, revoir et actualiser leurs systèmes éducatifs - et toutes les formes de contenu des programmes scolaires liés à l'UE à tous les niveaux d'enseignement et d'apprentissage, y compris l'enseignement et la formation professionnels - en vue de renforcer la dimension européenne;

- améliorer et élargir les possibilités de développement initial et continu, professionnel et tout au long de la vie, pour les enseignants, les éducateurs, les familles et la communauté éducative au sens large, et leur fournir un soutien et des ressources appropriés pour enseigner l'éducation civique, élaborés en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés au niveau européen et national;

- établir et développer des programmes nationaux de volontariat.

Quant à la Commission, les députés l'ont invitée à :

- élaborer un cadre européen de compétences en matière déducation civique, pour les enseignants et les étudiants, pour la compétence clé «citoyenneté», y compris des compétences multilingues et interculturelles pour les éducateurs;

- créer une académie des enseignants Erasmus+ consacrée à léducation civique pour lensemble des enseignants, des formateurs et des apprenants du secteur formel et non formel, y compris du secteur de lenseignement et de la formation professionnels;

- évaluer l'introduction d'un nouveau volet spécifique dans le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» afin de favoriser l'éducation civique, avec des allocations budgétaires spécifiques, et lancer, pour Erasmus+ et Horizon Europe, des appels à propositions consacrés spécifiquement à léducation civique;

- approuver les projets pilotes proposés par le Parlement, qui visent à renforcer l'éducation à la citoyenneté;

- appuyer la création, dans chaque commune des États membres, dun monument à lUnion européenne, afin doffrir aux citoyens un symbole visuel de lintégration européenne.

Dautres recommandations portent sur les points suivants :

- l'encouragement d'une formation de qualité, pendant le temps de travail, sur des sujets européens pour les enseignants;

- la création du label d «enseignant européen» ainsi que la création de labels européens pour les écoles et les universités qui promeuvent activement l'éducation civique;

- investir davantage dans les modules éducatifs consacrés à lUnion européenne dans les écoles et les universités;

- le développement dune recherche éducative commune et participative, en particulier dexamens comparables à l'échelle de l'UE dans le domaine de l'éducation civique, y compris la citoyenneté européenne, doté dun mandat et dun budget bien définis relevant des compétences de lUnion;

- le développement de la mobilité civique européenne dans le cadre du Corps européen de solidarité destiné aux jeunes en vue de contribuer à un véritable engagement et à des services civiques européens;

- l'inclusion dans le dispositif de reprise et de résilience et dans les programmes éducatifs financés par des fonds de l'UE d'objectifs spécifiques liés à l'éducation civique.

Le Parlement a appelé de ses vux lélaboration dune stratégie européenne globale en matière de citoyenneté européenne et déducation civique, ainsi que la création de plateformes dappui en faveur de la mise en place de cette stratégie. Il a demandé la mise au point dobjectifs et de critères de référence concrets et mesurables relatifs à léducation civique, y compris léducation civique européenne, dans la perspective de lespace européen de léducation et au?delà (2021-2030).